M. Delahaye, qui doit poser une question au futur ministère sur les scandales du Théâtre Français et le rôle de la police, disait :

S'il prenait fantaisie à M. Fallières de me faire appeler pour former le Cabinet, je choisirais le portefeuille de la Guerre. Dans les huit jours, je vous l'affirme, les députés seraient jetés par les fenêtres, mais, chut ! ne le dites pas !

M. Georges Leygues dit que M. Briand se retire parce que sa majorité est trop restreinte. Mais cette majorité n'en est pas moins certaine. Il est impossible de ne pas tenir compte de ce fait si on veut se faire une idée impartiale et sage de la situation qui s'offre au successeur éventuel de M. Briand.

M. Messimy constate, lui aussi, que M. Briand quitte le pouvoir sans avoir été renversé.

D'un autre côté, le parti radical a manifesté son désir d'un « coup de barre à gauche ». Je crois à un ministère dont le noyau sera nettement radical, sans exclure systématiquement les autres groupes républicains.

M. Lhopiteau, au contraire, croit qu'il y a à la Chambre une majorité radicale très nette, qui ne peut que considérer les progressistes comme des adversaires.

M. Jaurès s'écrie à plusieurs reprises : « Cette lettre est un véritable appel au peuple. Il parle comme un césarien. Décidément, il était encore plus dangereux que je ne le croyais. »

M. Pelletan, qui a recours à l'insolence et à la provocation, ajoute :

La lettre de Briand est de nature à lui faire perdre encore des partisans. Cet homme n'a plus rien à faire à gauche. Qu'il continue son évolution vers la droite.

M. Emmanuel Brousse dit que le ministère qui s'impose est un ministère Delpasse.

C'est celui que la Chambre attend. Elle l'a déjà désigné. M. Fallières commettrait une faute en n'appelant pas l'ancien ministre des Affaires étrangères, qui ferait une politique nationale, large et tolérante.

M. Thalamas blâme les critiques dirigées par M. Briand contre le travail de la Chambre, et, parlant des causes de la retraite du Cabinet, il dit :

M. Briand comme M. Pichon savaient parfaitement que, s'ils n'avaient pas quitté le pouvoir après la séance de vendredi, ils seraient infailliblement succombé au cours des débats sur le N'Goko-Sangha, et d'autres plus dangereux encore. Ils n'ignoraient pas que derrière ces affaires d'autres escopettes les attendaient.

M. de l'Estourbeillon nous dit :

J'entendais tout à l'heure un bloc demander comment Briand avait osé parler de « laïcité raisonnable, tolérante et respectueuse des croyances ». « Briand, expliquait-il, n'a jamais compris la laïcité. Qu'est-ce qu'il restera de la laïcité, en effet, si elle était respectueuse des croyances alors que sa raison d'être est précisément de les combattre et de tâcher de les faire disparaître ? »

Voilà le véritable programme des énergumènes du bloc. La grande faute de Briand est d'avoir manqué d'énergie et de s'obstiner à ne pas vouloir prendre sa majorité où elle était réellement.

C'est une nouvelle ère de gâchis et de perdition qui s'ouvre. On ne peut en prévoir la fin, nous dit en terminant le député du Morbihan.

Un ancien ministre

M. Raynaud, ancien ministre de l'Agriculture, très entouré, répond à ceux qui l'interrogent :

Oui, me voilà déjà ancien ministre. Mais je ne me cramponne pas. J'ai quelques regrets cependant : c'est dû ne pas avoir mené à bonne fin le palais que je projetais pour les expositions d'agriculture et la loi complémentaire pour la répression des fraudes. Je vais rentrer dans mon groupe de la gauche démocratique. Nous n'aurons pas d'hostilité préconçue pour le nouveau Cabinet. Nous restons des hommes de bonne entente et d'apaisement.

Un bruit

Des membres d'un groupe influent auraient décidé de tenter une démarche auprès de M. Ribot, en vue de l'amener à se charger de la formation du prochain Cabinet.

Mais on fait remarquer que M. Ribot était l'adversaire de l'impôt sur le revenu.

Autour de lui se grouperaient, disait-on, MM. Delcassé, Barteaux, Monis, etc.

Malgré tous ces bruits, on croit que la crise ne se dénouera pas facilement, et il est certain qu'aujourd'hui elle ne fera pas un grand pas.

L. C.

Echos parlementaires

BUDGET DES COLONIES

Le rapport de M. Maurice Violette sur les budgets locaux des colonies a été distribué hier. Ce rapport intéresse l'Indo-Chine, la Réunion, la Guadeloupe, les Hébrides, les Wallis et les établissements de l'Inde. Une seconde partie, qui comprend l'Afrique équatoriale et l'affaire de la N'Goko-Sangha, sera distribuée ultérieurement.

Pour défendre l'âme des enfants

L'*Officiel* enregistre la déclaration des associations des pères de famille de Surville (Eure) et des chefs de famille des côtes septentrionales de la Woëvre, à Manheulles (Meuse).

Sont attribués...

Le *Journal Officiel* publie une série de décrets consommant la spoliation de Fabriques ou Menses des départements suivants : Savoie, Aisne, Meuse, Nièvre, Pas-de-Calais et Puy-de-Dôme.

Académie de médecine

La vaccination antityphique

L'Académie, sur rapport de M. Vincent, vote, à une très forte majorité, la vaccination antityphique comme moyen efficace contre la fièvre typhoïde en France.

La lutte contre la variole

M. Kermorgant entretient l'Académie de la lutte organisée contre la variole dans nos grandes colonies d'Afrique et d'Asie.

En Afrique occidentale, toutes les possessions étaient dotées, en 1909, d'un centre vaccinogène fonctionnant régulièrement; aussi le chiffre des inoculations jennériennes pratiquées dans l'ensemble des colonies du groupe s'est-il élevé de 32 011 en 1905, à 558 960 en 1909.

En Afrique équatoriale, la campagne antivariolique entreprise ces temps derniers, n'a pas donné de résultats aussi heureux qu'en Afrique occidentale. Cette colonie a fait cependant de sérieux efforts. Dans la région de Chari-Logone, 17 000 indigènes ont été vaccinés en 1909, avec 68,87 pour 100 de succès.

Au Gabon, 3 000 vaccinations ont été pratiquées. Des crédits sont prévus pour la création d'instituts vaccinogènes au cap Lopez, à Brazzaville, à Carnot, à Banghi.

A Madagascar, le chiffre des vaccinations s'est élevé à 133 902 en 1909, inférieur à celui de 1908.

De toutes nos possessions d'outre-mer, c'est en Indo-Chine où la vaccination s'est le plus répandue. Après trente années d'efforts continus, elle est entrée dans les mœurs et il n'est plus besoin de la persuasion, encore moins de la contrainte, pour amener les indigènes à recourir à ses bienfaits.

Dans l'ensemble des colonies de l'union indochinoise, il a été pratiqué 1 075 714 vaccinations en 1909, contre 573 808 en 1908.

Le vaccin fabriqué sur place provient de trois sources : de l'Institut Pasteur de Saïgon, de l'Institut vaccinogène de Thai-Ha-Ap, près de Hanoï, et du parc vaccinogène de Xien-Kouang au Laos.

Ces différentes centres ont distribué un total de plus de 2 millions de doses dont près de 300 000 aux colonies étrangères.

L'organisation sanitaire de la France

Le docteur Mosny communique à l'Académie les grandes lignes d'une étude de M. J. Fleat, sur « l'organisation sanitaire de la France », comportant une étude critique de l'organisation actuelle et un projet de réorganisation de notre défense sanitaire.

Le docteur Fleat montre que notre organisation sanitaire actuelle instituée par la loi du 15 février 1902 et par les règlements d'administration publique qui lui ont fait suite, est défectueuse et stérile, parce qu'elle est, avant tout, administrative et politique, au lieu d'être purement scientifique, comme l'avaient voulu les hygiénistes promoteurs de la loi et les auteurs du projet primitif.

Toute notre organisation sanitaire est entre les mains du maire et du préfet; c'est la cause de sa stérilité, et c'est pour cela qu'il faut la modifier, ou plutôt la refaire.

A cette organisation défectueuse, le docteur Fleat propose d'en substituer une, dont il expose longuement l'économie. En voici la substance :

« A la base de notre défense sanitaire, se trouverait la *circonscription sanitaire*, dont l'étendue serait à peu près égale à celle du canton. A sa tête se trouverait un médecin hygiéniste, fonctionnaire d'Etat, ayant à sa disposition un poste mobile de désinfection et un laboratoire rudimentaire.

» Aux points plus particulièrement menacés, dans les ports, aux grandes gares frontières, dans les lieux de pèlerinages, de foires, on instituerait un poste sanitaire fixe complémentaire.

» Ces circonscriptions sanitaires dépendraient de *sous-directions sanitaires*, ayant à leur tête un médecin hygiéniste, qui aurait sous sa direction des médecins inspecteurs, des ingénieurs architectes sanitaires, des chimistes, un géologue, un vétérinaire sanitaire, un administrateur.

» Ces sous-directions sanitaires dépendraient à leur tour des *directions régionales*, ayant à leur tête un directeur médecin et tous les organes d'une sous-direction, avec en plus un bureau de contentieux et un laboratoire volant.

» Tous ces fonctionnaires seraient nommés par l'Etat et recrutés par voie de concours, etc. »

Il est temps, dit l'auteur, de reviser notre charte sanitaire. Peut-être faudra-t-il pour cela profiter de la réforme administrative projetée, peut-être aussi quelque événement épidémiologique plus retentissant viendra-t-il nous révéler plus brutalement que ne peut le faire notre état sanitaire habituel les défectuosités de notre organisation actuelle et en imposer alors plus impérieusement la réforme.

La spoliation

A Paris

L'*Officiel* vient de publier le projet de loi suivant que nous avions laissé prévoir déjà :

Article unique. — Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts est autorisé à poursuivre, en vue de l'installation d'un lycée de jeunes filles, l'acquisition d'un immeuble sis à Paris, boulevard de Clichy et rue de Douai, et dépendant de la liquidation de la communauté des Dames zélatrices de la Sainte-Eucharistie.

Les crédits destinés à solder le prix de cette acquisition, ainsi que les frais d'appropriation, seront ouverts ultérieurement au budget du ministère de l'Instruction publique et feront l'objet d'un chapitre spécial ainsi libellé : « Frais d'acquisition et d'appropriation d'un immeuble destiné à l'installation d'un lycée de jeunes filles, rue de Douai, à Paris. »

Une infamie de plus !

Çà et là

Les grottes de la Dordogne

Une grotte de grande importance scientifique vient d'être découverte à Neyrols (Dordogne), non loin des célèbres grottes des Eysies. Trois propriétaires de la région ont découvert une grotte magnifique mesurant au moins une trentaine de mètres de longueur et contenant de nombreux silex taillés et un squelette humain en parfait état de conservation.

Le Napoléon des Invalides

La fameuse statue de Napoléon au petit chapeau qui, depuis plus d'un demi-siècle, se trouvait aux Invalides en face de l'entrée de la grande cour d'honneur, a été transportée à la Malmaison.

Cette statue était en plâtre patiné. Elle sera remplacée aux Invalides par la statue de bronze qui surmontait jadis la colonne Vendôme et à laquelle fut substitué, après 1871, le Napoléon en empereur romain.

Une usine du Creusot en Bohême

D'après les journaux de Prague, des pourparlers auraient lieu actuellement entre des instituts financiers tchèques et le Creusot en vue de l'établissement, en Bohême, d'une nouvelle fabrique de fusils et de canons. Le projet serait si avancé que l'acquisition des terrains nécessaires serait déjà un fait accompli.

Le livre le plus rare

C'est la Bible de Gutenberg, le premier livre imprimé. Un exemplaire atteignit, en 1884, 80 000 francs ; un autre, en 1897, 400 000 francs.

Ensuite, vient le Psautier de 1457, qui est le premier volume imprimé portant une date, dont le prix atteindrait 250 000 francs. Le troisième rang de cette liste est occupé par « Le récit de l'histoire de Troie », de 1469, premier ouvrage imprimé en langue anglaise ; vient ensuite la première édition des « Contes de Canterbury » par Chancer, dont on offrait il n'y a pas longtemps 77 000 francs.

Le musée de 1812 à Moscou

Le musée de 1812, à Moscou, qui contiendra des souvenirs russes et français, va être installé dans un édifice qui a échappé à l'incendie de 1812. Le choix vient d'en être décidé. C'est une maison près de la cathédrale du Souvenir.

Le cadre conviendra admirablement aux collections qu'il doit renfermer. La France a déjà envoyé de nombreux objets.

Échos de partout

Dans une réunion tenue à Sedan, après un discours de M. Garreau, secrétaire général des commerçants de France, il a été décidé de fonder une Fédération des Unions commerciales des Ardennes.

S. S. le Pape a envoyé à la reine Elisabeth de Belgique, en villégiature de convalescence à Rapallo (Italie), une magnifique mosaïque représentant l'église Saint-Pierre.

A l'occasion de la fête nationale bulgare, jour de naissance du roi des Bulgares, un « Te Deum » solennel a été chanté à l'église russe de la rue Daru. M. Stancioff, ministre de Bulgarie, y assistait en uniforme.

Le banquet annuel de l'Alliance française a eu lieu sous la présidence de M. Bellan.

M. Cesare Biancheri, directeur des affaires générales au ministère italien des Affaires étrangères, est nommé conseil général d'Italie à Marseille.

Le roi de Grèce a donné, hier, à Athènes, un dîner en l'honneur de l'amiral Dartige du Fournet et des commandants des navires de l'escadre française, en ce moment au Pirée.

Il vient de se constituer une association pour la fondation d'un bureau international à Berne pour l'adoption d'une langue auxiliaire universelle.

Le roi des Belges a adressé un chèque de 12 500 francs à l'Ecole de médecine tropicale de Liverpool, avec ses félicitations pour la lutte entreprise contre la maladie du sommeil.

M. Funck-Brentano vient de terminer la série de conférences qu'il a faites dans les Universités de Scandinavie puis devant le roi de Suède par deux conférences à Varsovie sur l'histoire de la monarchie française.

A Vernet-les-Bains, le maréchal Roberts, la Le maréchal Roberts, la comtesse et lady Edwina Roberts sont arrivés à Vernet-les-Bains pour un séjour prolongé.

LA SEMAINE-SAINTE A JERUSALEM

Constantinople, Egypte

Jamais, sans doute, depuis la scène divine du Golgotha, la dévotion n'a été plus générale pour se rendre aux Lieux Saints. Il semble que chacun veuille, avant de mourir, avoir baisé la pierre du « Sépulcre glorieux ».

L' « Etoile » partira pour le XLIe Pèlerinage de Pénitence le 28 mars ; la vaste et confortable hôtellerie de Notre-Dame de France abritera les pèlerins à Jérusalem pendant toute la Semaine-Sainte, après la visite des souvenirs de la fuite en Egypte (Caire, Pyramides, Memphis, Matarieh) ; puis, avec sa nef spéciale, le pèlerinage abordera la Syrie (Carmel, séjour à Nazareth, Thabor, Tibériade, Capharnaüm, le lac en barques, voyage de Tibériade à Damas par le Yarmonk et le Hauran. Séjour à Damas, Balbeck et ses ruines grandioses, enfin Beyrouth). L' « Etoile » attendra les pèlerins à leur heure pour les conduire à Constantinople, où ils trouveront un programme spécial et des guides dévoués.

Le voyage se terminera par le Mont-Athos, le Pirée, Athènes, Malte, Naples et Pompéi. Arrivée à Marseille le 9 mai.

Un groupe se détachera à Naples et pourra faire à titre de supplément son retour par Rome et l'Italie.

Demander le programme séduisant et les conditions au Secrétariat, 4, avenue de Breteuil, Paris.

Les modes grotesques

Quand une absurdité s'en va, il est urgent de lui trouver une remplaçante.

La fameuse robe à entraves menaçant de se raréfier, on a donc lancé la « jupe-culotte ».

C'est, plus que la peste et que l'Ouest-Etat, la grande affaire du jour.

Peut-être, tout bien compté, y aura-t-il moins de jupes-culottes que d'articles sur la jupe-culotte, ce qui prouvera que le culte de l'actualité est encore plus fervent que celui de l'excentricité.

Des sifflets, en effet, ont accueilli tout d'abord l'apparition, aux courses, de ce nouveau costume. Toutefois, cela ne veut pas dire que la mode soit forcée de battre en retraite.

Si, dans la moyenne du public féminin, on arrive à pouvoir se dire que « cela se fait », nous sommes perdus, et l'invasion des braies est chose sûre. L'antiquité en vit plusieurs du temps des Gaulois ; mais cette fois, les Gaulois seront des Gauloises.

Peut-être, d'ailleurs, trop de femmes commençaient à se fatiguer de ne porter la culotte que par métaphore. Il était temps que la métaphore devînt une réalité.

Il ne restera plus à leurs maris qu'à prendre la toge des vieux sénateurs de Rome, puis à attendre, noblement drapés, et assis sur leurs chaises curules, que cette crise ait pris fin.

Ou encore, selon les conseils d'un pince-sans-rire, tous ces Messieurs pourraient, pour neutraliser les innovations de leurs épouses, adopter le vieux costume national écossais, lequel, nul ne l'ignore, comporte essentiellement le jupon.

M. Bergson, dans son ouvrage philosophique sur *le Rire*, affirme que tous les costumes sont ridicules, exception faite, à chaque époque, pour ceux qui sont à la mode, parce nos yeux sont habitués à cette variété spéciale du disgracieux.

Il y a du vrai dans cette théorie, et l'accoutumance entraîne d'étonnantes tolérances. Pourtant, nous ne croyons pas que *tous* les costumes soient ridicules. Il en est qui sont esthétiques et il en est qui ne le sont pas. C'est l'opinion autorisée de M. Robert de la Sizeranne, le grand critique d'art bien connu. Donc, on pourrait et il faudrait choisir. Seulement, nous vivons à une époque où les lanceurs de modes ont le démangeaison de l'exagération. Il faut absolument que le point de départ de toute mode nouvelle soit une déformation systématique, une protubérance dont le siège se déplace, à moins que ce soit un embaumement de monie. Selon le mot de Dumas fils, quand les femmes ne s'habillent pas comme des parapluies, c'est qu'elles s'habillent comme des sonnettes. Et la lutte est terrible pour les personnes de bon sens qui, en présence de certaines laideurs systématiques, essayent de remonter le courant.

Ces vaillantes existent cependant. Il nous est arrivé, par exemple, de rencontrer, depuis un an ou deux, des femmes évidemment distinguées et d'une mise décelant l'aisance, qui portaient de *petits chapeaux* leur seyant fort bien. Comment ces héroïnes avaient-elles fait pour les obtenir de leurs modistes ? Quelle force de résistance avaient-elles en réserve pour repousser victorieusement toutes les objurgations de ces industrielles ? Quels ultimatums avaient-elles dû poser pour être servies à leur convenance ? C'est un mystère ; mais, quoi qu'il en soit, si ces lignes viennent à tomber sous les yeux d'une de ces « indépendantes », plus courageuse mille fois que bien des « émancipées », nous la supplions d'agréer l'hommage de notre très sincère admiration.

Mystère, avons-nous dit. Mais peut-être non. Le secret de cette vaillance nous était fourni naguère par une excellente petite revue, le *Devoir des femmes françaises*, où une intelligente chrétienne, Mme Françoise Dorive rompt énergiquement des lances en faveur du bon sens. Ici, nous demandons la permission de citer :

« *Je ne résiste pas au désir de vous raconter mes petits exploits, car vous savez que je n'en tire aucune vanité. C'est à propos de chapeaux. Déjà l'année dernière je n'avais pas accepté les immenses chapeaux et les calottes ridicules de grosseur et de hauteur. A l'automne 1909, de passage à Paris, j'avais vu au Bon Marché l'exposition des chapeaux et, tout haut, j'avais déclaré que, puisque la mode était si grotesque, je porterais mes chapeaux de l'année précédente. C'est ce que je fis en prévenant ma modiste — la première de la ville que nous habitons — et vous savez s'il y a des élégances ici ! — que j'étais désolée mais que je ne pouvais consentir à suivre une mode qui allait contre le bon goût ; que, si elle consentait à me chiffonner une toque suffisamment petite, je lui ferais faire cet unique chapeau pour compléter une toilette. J'eus ma toque selon mes désirs*, puis je portai mes chapeaux anciens. Il fallut lutter aussi pour ma fille ; *je fis recommencer trois fois un chapeau*... J'eus gain de cause... Au printemps, nouvelles luttes, nouvelles victoires. »

Et, à l'automne suivant, ce fut plus fort. « Quelques jours avant la Toussaint, dit Mme Dorive, j'entre donc chez ma modiste en lui disant : « Je ne veux pas être à la mode ; mieux que cela, *je veux que mon chapeau montre ma volonté de ne pas être à la mode.* » On était habitué à ma volonté, on ne fit aucune difficulté. »

La bataille est donc possible, mais il faut se battre, et nous félicitons Mme Dorive de cette « ténacité » à laquelle elle a fini par habituer ses fournisseurs. Certes, elle a perdu toute chance de voir sa photographie figurer sur les pages satinées d'une *Femina*, d'une *Vie heureuse* ou de quelque autre *Frivola*, entre la réclame pour le dernier corset descendant jusqu'aux genoux et l'éloge de la dernière pâte épilatoire. Mais elle a eu le mérite de donner, par son initiative, un précieux encouragement à un groupe de femmes d'élite que le troupeau de Panurge, dans sa marche bousculante, menace toujours d'entraîner. Et son secret, en définitive, consiste en une formule très simple, que M. de la Palisse, en son temps, aurait pu enseigner à haute et puissante dame de la Palisse, son épouse. Il s'agit, quand on va « commander » quelque chose, de commander en « commandant ». Car, enfin, si l'on se rend chez la couturière et chez la *modiste* pour recevoir une consigne et n'en pas sortir, il est tout à fait illogique de dire en arrivant : « Madame, je viens pour une *commande*. » Il faut dire : « Je viens pour une *obéissance*. » Et alors, s'il n'y a pas de bon sens dans les choses, il y en aura du moins dans les mots.

DIÉGO.

Pour la colonisation

En souvenir de M. Lucien de Reinach, ancien capitaine, ancien commissaire du gouvernement au Laos, une personne généreuse a décidé d'affecter une première somme de 30 000 francs à des récompenses et à des secours destinés à favoriser l'œuvre de colonisation. La répartition de cette *somme est confiée à un Comité* constitué sous les auspices de l'Union coloniale française.

Pour la première Communion

La préparation imposée aux parents et aux maîtres des enfants pour leur Communion des l'âge de discrétion (7 ans et au-dessous) est singulièrement facilitée par les quatre *Causeries* illustrées qui paraissent en ce moment ; elles contiennent en 16 pages, sous luxueuse couverture bleue illustrée, avec le titre : *POUR LA PREMIERE COMMUNION DES TOUT PETITS*, des récits et des réponses catéchistiques très heureusement mis à la portée des enfants. Les exemples y fourmillent. Ces feuilles conviennent on ne peut mieux à leur instruction. Prix, 0 fr. 05 ; port, 0 fr. 05 ; remises ordinaires par quantités. 75 ex. dans 3 kilos ; 130 dans 5 kilos ; 260 dans 10 kilos.

5, RUE BAYARD, PARIS, VIIIe

Réunions et conférences

THEATRE CHRETIEN SOCIAL

Dimanche, M. l'abbé Désers, curé de Saint-Vincent de Paul, a présidé la représentation de *Domine quo vadis?*, drame en 5 actes, de M. Noyal-Méricourt, interprété par les artistes chrétiens du Théâtre chrétien social, devant un auditoire de 700 spectateurs, qui ont fait un accueil chaleureux à pièce et aux acteurs.

Grand succès également pour la partie musicale.

Échos religieux

Les ostensions septennales des saintes reliques du diocèse de Limoges

Une lettre de Mgr Renouard annonce de grandes fêtes dans tout le diocèse de Limoges à l'occasion des ostensions septennales des saintes reliques du diocèse.

L'annonce des ostensions aura lieu, suivant l'usage traditionnel, le jeudi de la mi-Carême, par la bénédiction du drapeau de l'ostension de Limoges qui sera arboré au clocher de l'église Saint-Michel des Lions, et par des sonneries des cloches des églises de la ville.

Les ostensions commenceront le dimanche de Quasimodo, 23 avril, et s'achèveront le dimanche 11 juin, fête de la Sainte-Trinité.

NOS AMIS DÉFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

Und. 1 mo et 7 quarantaines, 4 juin 1911.

M. l'abbé Antonin Dika, 83 ans, missionnaire du protectorat latin, à Jérusalem. — Mme Vve Boudaud, 91 ans, à Sainte-Hermine (Vendée). — M. Nicolas Jacotin, 83 ans, à Paris. — M. P. Augustin Gaurat, adjoint au maire de Grigny (Seine-et-Oise), ancien trésorier de la Fabrique, 68 ans. — M. le Dr Bizet, chrétien fervent, très dévoué à l'œuvre de la Bonne Presse, père de M. le chanoine Bizet, 83 ans, à Châteaurenard (Loiret). — M. l'abbé Dubois, curé de Nausaunes (Dordogne), 51 ans. — M. Anselme Brodin, inspecteur général honoraire des finances, administrateur de la Société générale et de la banque d'Algérie, directeur de la Caisse d'épargne de Paris, officier de la Légion d'honneur, 83 ans, à Paris. — M. Pierre Micouin, père d'un imprimeur de la Bonne Presse, 63 ans, à Paris. — M. Jean Goumaud, fidèle abonné, 43 ans, Cadillac (Gironde). — Le R. P. Gonzales Dulout, des Augustins de l'Assomption, 30 ans, pieusement décédé, le 25 février, à San-Remo (Italie). — Mme Vve Joly-Lembert, née Lembert-Lecocq, 80 ans, à Bégnicourt (Ardennes).

RECOMMANDATIONS

On recommande plusieurs intentions particulières.

MARIAGE

On recommande aux prières de nos lecteurs le mariage de :

M. Amédée de Solages, avec Mlle de Beaupty de Gonès, au château de Chaux-en-Périgord.

Conférences de M. de Lamarzelle

M. de Lamarzelle, sénateur, donnera les samedis 4, 11, 18, 25 mars, 1er et 8 avril, à 5 h. 1/4, à l'Institut catholique, une série de conférences sur : « Les problèmes sociaux de l'heure présente; La démocratie chrétienne », dans la salle des conférences, 19, rue d'Assas.

Il ne peut manquer d'avoir de nombreux auditeurs.

Informations du soir

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Deuxième journée

Rien n'est encore décidé sur l'homme politique qui doit être appelé par le président de la République pour la constitution du nouveau Cabinet.

Dans la matinée, M. Briand s'est rendu à l'Elysée pour faire part à M. Fallières de la démission de M. Jonnart de gouverneur de l'Algérie et de sa réponse à cette démission.

M. Fallières, très embarrassé pour choisir le successeur de M. Briand, a fait prévenir M. Antonin Dubost qu'il désirait le recevoir vers 4 heures.

Le président de la République s'entretiendra de nouveau avec le président du Sénat sur la situation politique actuelle.

Ce n'est qu'après cette entrevue que M. Fallières fera appeler l'homme qu'il désire voir prendre le gouvernement.

Dans les milieux politiques, on s'accorde à dire que cette deuxième entrevue du président de la République avec le président du Sénat laisse la porte ouverte à un sénateur pour la présidence du Conseil.

A l'issue de sa visite à l'Elysée, M. Briand a reçu au ministère de l'Intérieur M. Jean Dupuy. Cette visite a duré exactement une heure.

M. Briand a reçu ensuite la visite de plusieurs autres membres du Cabinet démissionnaire.

M. MONIS EST APPELÉ A L'ELYSÉE

Jusqu'à 3 h. 1/2, l'incertitude la plus complète a régné sur les intentions de M. Fallières. Mais à ce moment, M. Marc Varenne, secrétaire particulier du président de la République, est arrivé au Sénat et s'est mis aussitôt à la recherche de M. Monis.

M. Marc Varenne n'a pas tardé à rencontrer le sénateur de la Gironde et a eu avec lui une courte conversation.

Bien qu'aucune note officielle ne soit communiqué au moment où nous mettons sous presse, on peut conclure de la démarche faite par M. Marc Varenne que M. Monis est le premier personnage à qui M. Fallières confiera la tâche de dénouer la crise.

A 4 heures M. Monis est appelé à l'Elysée.

DANS LES COULOIRS DE LA CHAMBRE

Contrairement à ce que l'on pouvait prévoir, les couloirs de la Chambre sont des plus calmes.

Les quelques députés présents s'entretiennent surtout de la lettre de démission de M. Jonnart.

M. Thierry, député progressiste de Marseille, à qui nous faisons lire cette lettre, nous dit :

« Evidemment, c'est un acte. Mais je vous assure que cela n'est pas fait pour déniquer plus rapidement la crise actuelle.

» A mon avis, le ministère qui va succéder à celui de M. Briand va rencontrer de nombreuses difficultés, et je suis persuadé que nous en avons encore pour quelques jours avant d'être revenus au calme. »

Que nous réserve l'avenir ? Attendons.

Les ministres démissionnaires ont offert ce matin un déjeuner à M. Briand.

M. Briand a reçu, ce matin, l'ambassadeur des Etats-Unis, puis le général Ebener, à qui il a donné ses dernières instructions pour les obsèques du général Brun à Marmande.

LA PATENTE DES PATRONAGES

On avait cru devoir imposer une patente au directeur de deux patronages catholiques, l'abbé Verret, curé de la Madeleine, à Châteaudun, qu'on assimilait à un entrepreneur de spectacles publics, en raison des matinées et soirées récréatives, avec un certain nombre de places payantes, que ces patronages donnaient à leurs membres et à leurs bienfaiteurs. L'abbé Verret se pourvut en décharge de patente devant le Conseil de préfecture d'Eure-et-Loir.

Ce tribunal administratif vient de faire droit à la demande de l'abbé Verret, jugeant qu'il n'y avait point dans son cas acte commercial au sens de la loi.

LE SABOTAGE

Arras, 28 février. — Pendant la nuit, dernière, on a fracturé et enlevé deux cadenas servant à immobiliser les appareils d'aiguillage à l'entrée de la gare de Verton.

On recherche les auteurs de cet acte criminel.

ACCIDENT SUR L'OUEST-ETAT

Deux morts

Caen, 28 février. — La machine 1391 manœuvrant en gare de l'Ouest-Etat, à Caen, à 1 h. 30 du matin, a heurté un buttoir.

Le chauffeur-nettoyeur, Gabriel Loi, a été tué sur le coup.

Le mécanicien Legendre a eu la jambe gauche broyée. Transporté à l'Hôtel-Dieu, il y est mort peu après.

Les dégâts sont de peu d'importance.

LA PRESSE RUSSE ET AUTRICHIENNE

Saint-Pétersbourg, 28 février. — Commentant la démission du ministère Briand, le *Novoïé Vremia* déclare que la Russie remercie M. Briand dont la politique fut fondée sur l'Alliance et la Triple entente d'une part, et l'affermissement intérieur de la France d'autre part. Il souhaite que son successeur observe les mêmes principes.

Vienne, 28 février. — A propos de la crise ministérielle française les journaux relèvent que le changement de ministère a, cette fois, de l'importance à cause du départ définitif de M. Pichon.

La *Neue Freie Presse*, considérant les chances de M. Ribot de prendre la succession de M. Pichon, consacre un long article à M. Ribot.

Le *Neues Tagblatt* et le *Fremdenblatt* consacrent des articles sympathiques au président du Conseil démissionnaire, M. Briand.

FEUILLETON DU 1er MARS 1911 — 2 —

Fille de Chouans

— Il revient pour participer au grand dîner des moissonneurs ?

— Ce n'est pas probable. Il n'est pas très fort pour nos coutumes patriarcales, dit M. Bordès dont le front se plissa un instant. Il se dit pourtant très républicain — ce qui n'est pas non plus dans nos traditions. Mais enfin, j'admets que chacun ait ses idées. Seulement, il faut mettre ses actes d'accord avec elles. Un démocrate sorti du peuple lui-même ne doit pas trouver déplacée la coutume de prendre nos repas avec nos serviteurs. C'est là de la vraie fraternité, me semble-t-il ?

Les lèvres de Gratien eurent un singulier rictus, qui se confondit avec une grimace de douleur.

— Aïe ! Quelle crise épouvantable je vais avoir !

— Te voilà presque arrivé... Va ouvrir la barrière, Ninon.

La jeune fille s'élança et souleva le loquet de fer qui fermait la large barrière en bois brun au delà de laquelle commençait l'allée d'ormes menant à la maison de briques roses.

— Je vais te conduire jusque là-bas, dit M. Bordès.

— Certes non ! protesta Gratien. Vous D'ailleurs, j'aperçois là-bas le jardinier ; je vais lui faire signe de venir m'aider. Rentrez vite, voilà la pluie qui commence !

De fait, Ninon venait de recevoir une large goutte sur son petit nez.

— Eh bien ! bonsoir ! lança-t-elle avec un petit geste d'adieu. Mille choses à Mélite et à Valentine !

— Mon bon souvenir à ton père. J'ai été content de savoir qu'il allait mieux. J'irai le voir dimanche.

— Il en sera enchanté. Bonsoir, Monsieur Bordès... Bonsoir, Ninon.

La voix habituellement douce s'était faite plus douce encore ; les yeux bleus, très larges et très beaux, enveloppaient Ninon d'un regard plein d'une grâce féline.

Mais Ninon, sans s'en apercevoir, tournait déjà le dos et s'élançait en avant en criant :

— Je vais vous faire envoyer votre caoutchouc, grand-père ! Ne courez pas, pour ne pas vous essoufler !

En dépit de cette recommandation, M. Bordès pressait très fortement le pas. Néanmoins, il était tout trempé par la pluie torrentielle en arrivant au seuil de la ferme où l'attendait sa bru, une mince femme brune à l'air sérieux et avenant.

— Changez-vous vite, mon père, dit-elle en entrant avec lui dans la grande salle où se trouvait dressé, sur quatre longues tables, le couvert du grand dîner de la moisson.

— Oh ! ce n'est rien ! Ninon n'est pas mouillée ?

— Un peu. Je l'ai envoyée mettre un autre corsage. Nous avions eu si beau temps jusqu'ici !

— Il faut encore en remercier Dieu, tout, car tout ce qu'il envoie est pour notre bien.

— C'est vrai, mon père.

Et, en prononçant ces mots, son regard, résigné et tendre, se levait vers une grande photographie représentant son mari, son cher Paul, mort six ans auparavant. En voyant sa douleur, le vieux curé, qui avait assisté celui qu'il appelait « le meilleur de mes paroissiens », avait murmuré à son oreille :

— Qui sait si ce n'est pas là une grande pitié de Dieu qui lui épargne ainsi quelque grand chagrin, quelque terrible douleur dans l'avenir !

Et cette parole lui était demeurée, elle surgissait, plus nette, chaque fois que le souvenir de la perte si cruelle à son cœur d'épouse aimante lui revenait, toujours si profondément douloureux.

Duquel pourrait lui venir l'épreuve ? Laurent, le cadet, était sérieux et bon, chrétien exemplaire, fils dévoué. Ninon avait une nature exquise. Alexandre...

Ici le front de la mère se barrait d'un pli d'anxiété. Alexandre, l'aîné, avait, le premier de sa race, abandonné le labeur de la terre. Il avait fait ses études de médecine, et s'était installé à Paris, l'année précédente. C'était un garçon d'intelligence moyenne et qui se croyait cependant très supérieur. A une personnalité de son envergure, la campagne ne pouvait convenir. Paris seul était capable d'apprécier la haute valeur d'Alexandre Bordès.

Mais, pour le moment, la clientèle n'affluait pas encore, et le grand-père devait envoyer d'assez fréquents subsides.

Pauvre grand-père Bordès, quelle dure désillusion avait été pour lui la désertion de l'aîné ! Longtemps, il avait eu de la peine à la pardonner.

— Il a suivi sa vocation, mon père, disait sa bru qui dissimulait sa propre déception, car elle aussi avait rêvé de voir ses deux fils demeurer dans la vieille ferme des Nardettes, depuis des siècles propriété de la famille Bordès.

L'aïeul secouait la tête.

— Sa vocation !... Elle n'était pas plus pour cela que pour autre chose. Ce qu'il lui fallait, c'était fuir la campagne. Adolescent déjà, il ne rêvait que l'existence à la ville. La vocation médicale a servi de prétexte. Et maintenant, au lieu d'occuper une bonne situation ici, il est perdu dans la foule des médecins sans clientèle qui encombrent Paris.

— Il finira par percer, mon père.

— Ma bonne Marcelle, je voudrais l'espérer. Mais Alexandre n'a jamais beaucoup travaillé, il est d'intelligence ordinaire, et je doute fort qu'il puisse jamais réussir à Paris.

Mme Bordès protestait. Mais, au fond, elle n'était pas sans inquiétude sur l'avenir de son aîné.

Et ce soir, la dépêche annonçant son arrivée inattendue avait ravivé son anxiété. Qu'était-il advenu, pour qu'il fît ainsi subitement ce voyage ? La mère forgeait en son esprit mille suppositions, tout en vaquant à ses devoirs de ménagère, compliqués ce soir par le dîner de fin de moisson.

Ninon, ayant revêtu un corsage sec, était descendue pour l'aider. Légère et vive, la jeune fille allait de la salle à la grande cuisine où Martine, la vieille servante, surveillait les préparatifs du repas.

Au dehors, la pluie tombait à torrents. L'orage se rapprochait, et, tout à coup, un éclair bleuâtre illumina toute la sombre cuisine.

Martine se signa, et son aide, une jeune paysanne joufflue, se retourna contre le mur en cachant son visage entre ses mains.

— Ce pauvre Alexandre, quel temps il a pour son arrivée ! s'écria Ninon qui entrait, tenant un petit panier plein de pêches. Heureusement que nous avons pu prévenir Michonnet.

— Tenez, c'est-il pas lui qui arrive ? dit Martine en prêtant l'oreille. Voilà Tom qui aboie.

Ninon s'élança vers la salle. Sa mère était déjà près de la porte restée ouverte, et Tom, sans souci de la pluie, bondissait dans la cour,